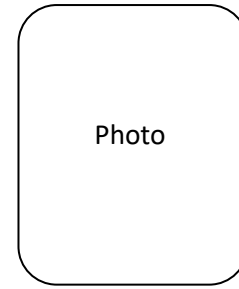




BULLETIN D'INSCRIPTION
DANSE ENFANTS
Saison 2024-2025



DATE D'INSCRIPTION :

NOM/PRENOM DE L'ENFANT :

NE(E) : TEL : VILLE :

EMAIL (en majuscules):

TARIF ANNUEL : 180€

1h de cours par semaine.

NOTE (jour et horaire du cours) :

MODE DE REGLEMENT (à compléter par le bureau)

	CHEQUES	ESPECES	Virement	ANCV - C. SPORT
1 ^{ère} échéance	Banque : N° chq : Montant : Date :		Montant: Date:	
2 ^{ème} échéance	Banque : N° chq : Montant : Date:			
3 ^{ème} échéance	Banque : N° chq : Montant : Date :			

IBAN : FR76 3000 3039 8300 0372 7222 240

Information légale sur l'assurance

La loi 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée par la loi 2000-627 du 6 juillet 2000 prévoit une obligation d'assurance de responsabilité civile pour les associations sportives. L'ASDR est assurée en responsabilité civile sous le contrat AXA N° 7209180704. Cette même loi nous oblige à vous informer, dans votre intérêt, de la possibilité de souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels. AXA propose cette assurance qui reste facultative mais dont la décision doit obligatoirement être notifiée par l'adhérent lors de son inscription à la pratique sportive.

Je souscris à l'assurance proposée par AXA : OUI NON

Droit à l'image

J'autorise l'ASDR à publier toutes les photos ou vidéos prises dans le cadre des activités de l'association, sur le site internet ou les réseaux sociaux de l'ASDR, durant toute la période de validité de mon adhésion.

OUI NON

Je sollicite l'adhésion de mon enfant à l'ASDR et atteste avoir pris connaissance des informations mentionnées sur ce formulaire et du règlement intérieur de l'Association.

Date : Nom du représentant légal :

Signature

REGLEMENT INTERIEUR ASDR

1. L'accès au cours est conditionné au paiement de sa cotisation.
2. La carte d'adhérent pourra vous être demandée à tout moment.
3. Les cours ne seront assurés qu'avec un minimum de 3 personnes.
4. Le Comité Directeur se réserve le droit de modifier le planning en cours d'année pour quelque raison que ce soit.
5. Les animaux sont strictement interdits dans la salle et les vestiaires.
6. Il est interdit de pénétrer dans la salle avec des chaussures (de ville ou autre) venant de l'extérieur.
7. La ville de Rosny Sous-Bois, propriétaire des locaux, et l'ASDR, occupant à titre gracieux, ne seront en aucun cas responsables des vols ou dégradations d'effets personnels.
8. Pendant les vacances scolaires certains cours pourront être supprimés du fait de leur faible fréquentation.
9. Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué.
10. Le comité Directeur s'autorise à interdire l'accès aux cours à un(e) adhérent(e) si celui-ci ou celle-ci met en péril le bon fonctionnement et/ou la réputation de l'association.
11. Il est interdit de manger ou fumer dans les salles.
12. Il est interdit de faire du commerce de produits sans l'autorisation du Président.
13. Il est interdit de distribuer des tracts politiques ou religieux.
14. L'adhérent doit avoir fourni lors de son inscription une photo d'identité ainsi que l'intégralité de sa cotisation (les dates de prélèvement seront notées sur la fiche d'inscription). Les éléments renseignés sur le questionnaire QS-Sport conditionnent la validité du certificat médical pour une durée maximale de 2 ans consécutifs.
15. Il est obligatoire d'apporter une serviette éponge pour couvrir son tapis de sol (salle de gym).
16. Il est interdit aux enfants accompagnant leurs parents de rentrer dans les salles de cours pour des raisons d'assurance et de sécurité.
17. L'attestation de paiement employeur ne sera délivrée qu'après acquittement de l'intégralité de la cotisation.

Données personnelles

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 concernant le Règlement Général pour la Protection de Données, nous vous informons que :

- les informations collectées sur ce formulaire sont obligatoires,
- elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion de l'association,
- les destinataires de ces informations sont les membres de l'association assurant cette gestion,
- ces données seront conservées toute la durée de votre inscription augmentée de la durée de conservation imposée par les règles applicables en matière de prescription légale
- vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation des informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, veuillez vous adresser à l'un des membres du Comité Directeur.